

Relayer la campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles – 21 mars

À l'occasion du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Fédération Wallonie-Bruxelles lance une campagne de sensibilisation visant à rappeler l'importance de la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

Cette campagne invite chacune et chacun à interroger son regard sur l'autre et à prendre conscience des mécanismes, parfois invisibles, qui peuvent conduire à des situations de discrimination. Elle s'inscrit dans un engagement en faveur d'une société plus juste, inclusive et respectueuse de la diversité.

Afin de donner plus d'ampleur à ce message, un kit de communication est mis à disposition du public. Chacun peut s'en emparer et contribuer à diffuser la campagne autour de soi.

Contenu du kit

Le kit met à disposition plusieurs supports prêts à l'emploi :

Affiches imprimables

Des affiches sont disponibles en téléchargement et peuvent être imprimées librement pour être affichées dans différents espaces.

Réseaux sociaux

Des visuels adaptés aux réseaux sociaux sont proposés :

- format post
- format story

Ils peuvent être publiés tels quels sur vos plateformes.

Vidéo

Une vidéo de campagne est également disponible et peut être partagée en ligne.

Bannières web

Des bannières sont proposées pour intégration sur des sites web.

Signature d'e-mail

Une bannière de signature permet de relayer la campagne dans les communications quotidiennes.

Recommandations d'utilisation

Tout le monde est libre de relayer la campagne et de participer à sa diffusion.

Vous pouvez par exemple :

- imprimer et afficher les visuels
- partager les contenus sur vos réseaux sociaux
- intégrer les visuels sur un site web
- utiliser la bannière de signature d'e-mail
- diffuser les messages autour de vous

Afin de garantir la cohérence du message, il est recommandé de :

- utiliser les visuels tels quels, sans modification
- respecter l'identité graphique de la campagne
- diffuser le message dans son intégralité
- ne pas modifier le slogan ou le message principal

Charte éthique de diffusion

Préambule

La présente charte encadre la diffusion de la campagne de sensibilisation à la lutte contre le racisme menée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle vise à garantir une communication respectueuse, inclusive et responsable.

Toute personne diffusant le contenu s'engage à respecter les principes suivants :

1. Respect de la dignité humaine

Toute personne diffusant le contenu s'engage à respecter la dignité, l'intégrité et l'identité de chacun.

Aucune utilisation ne peut :

- humilier ou ridiculiser
- réduire une personne à un stéréotype
- hiérarchiser les discriminations

2. Lutte contre les discriminations

La diffusion de la campagne s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre toutes les formes de discrimination (racisme, antisémitisme, xénophobie, etc.).

3. Neutralité

La campagne est indépendante de toute idéologie partisane et s'inscrit dans une démarche d'intérêt général.

Toute personne diffusant le contenu veille à respecter cette neutralité.

4. Représentation respectueuse

Les contenus doivent être diffusés dans le respect de leur intention initiale, sans caricature ni déformation.

5. Fidélité des messages

Les contenus doivent être partagés sans être modifiés ni détournés.

6. Respect des personnes représentées

Les contenus doivent être diffusés dans le respect des personnes qui y apparaissent.

7. Espaces d'expression

En cas de diffusion sur des plateformes avec commentaires, il est recommandé de :

- refuser les discours de haine
- modérer de manière responsable

8. Engagement collectif

La lutte contre le racisme est une responsabilité collective.

En diffusant cette campagne, chacun contribue à promouvoir une société plus juste, inclusive et respectueuse.